

COUP D'OEIL

ABBECOURT – MATTENCOURT

LE GROS POIRIER



SOMMAIRE

Mot du Maire	p 1
Eclairage public – Dépôts sauvages...	p 2
Le coin du compost.....	p 2
Projet de la rue des Rosiers.....	p 3
P.L.U.....	p 4
Tempête – Civisme – P ^t propre....	p 5
Le coin des travaux	p 6
Le coin des travaux.....	p 7
L'eau potable.....	p 8
Centre de Loisirs.....	p 9
Les associations	p 10
Horaires Mairie.....	p 11
Etat Civil - Remerciements - Divers.....	p 11
Publicité.....	p 12

LE MOT DU MAIRE

AVRIL 2016

En ce début de printemps, une bonne nouvelle est arrivée en mairie, une classe élémentaire ouvrira en septembre, portant à 8 le nombre de classes du RPI Abbécourt/ Saint Sulpice.

Les travaux pour accueillir ces élèves vont démarrer dans les semaines à venir.

Autres bonnes nouvelles :

- *L'élaboration de notre PLU a commencé, nous vous tiendrons régulièrement au courant de son avancée,*
- *L'éclairage public va être rénové,*
- *Les travaux de viabilisation des Clos du Puits courbé et du Pressoir démarreront fin septembre.*

Dans le prochain Coup d'œil, d'autres projets, qui sont à l'étude, vous seront présentés ainsi que le Budget 2016.

J.-J. Anthéaume

La cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera à 9 h 00 devant la Mairie.

ATTENTION CAMBRIOLAGES !

SOYEZ VIGILANTS !

La Mairie a mis en place sur son territoire une téléalerte : système automatisé qui permet d'alerter et d'informer les administrés de la commune par mail, SMS ou message téléphonique. Les messages sont envoyés par la Mairie pour prévenir des administrés d'événements à venir (coupure d'eau, d'électricité etc...), d'alertes en cours (événements climatiques) ou d'informations sur des événements survenus sur la commune (cambriolages, incidents, etc.).

N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie pour de plus amples informations et à signaler tout changement de n° de téléphone.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une étude et analyse de notre parc d'éclairage public a été faite par le SE 60 (Syndicat d'énergie de l'Oise).

Si notre parc (209 foyers lumineux et 7 points de livraison) est relativement bon d'un point de vue sécuritaire et réglementaire, il apparaît néanmoins que 40 luminaires sont encore équipés d'ampoules BF (vapeur de mercure) qui ne sont plus commercialisées à ce jour.

Le conseil municipal a donc décidé de remplacer ces sources lumineuses par des ampoules LED. Ces nouvelles lanternes programmables devraient être installées avant les vacances d'été.

En attendant, vous pourrez vérifier l'efficacité de ces luminaires en vous rendant Rue Dumontier où un lampadaire a été mis en démonstration.



DÉPÔTS SAUVAGES

Depuis le début de l'année des individus déposent sur le territoire de la commune des déchets (gravas, matériaux, pneus, etc.). Cet incivisme grandissant est aussi constaté dans les communes environnantes.

Si nous nous faisons un point d'honneur à faire disparaître rapidement ces déchets, nous faisons aussi tout pour identifier les coupables.

Grâce à la vigilance des habitants, les auteurs du dernier dépôt de pneus ont été identifiés. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.



LE COIN DU COMPOST

Pour les enfants des écoles, la pratique du compostage s'accompagne de celle du jardinage. A l'automne, les enfants ont mis en place des litières de cartons, compost et feuilles mortes dans lesquels ont prospéré vers de terre et vers de compost. Les enfants ont pu le constater avec leurs accompagnateurs lors d'une séance de jardinage en mars.

Pour alimenter le composteur, nous aurions besoin de déchets (épluchures). Il est possible de s'inscrire pour participer au compost partagé. Une collecte de déchets sera organisée prochainement.

Renseignements : collebole@laposte.net 06 11 52 55 87 (Brigitte Samain Dumoulin)

Point sur les projets de la rue des Rosiers

Le projet de lotissement de la rue des Rosiers est maintenant engagé, il prendra place au « Clos du Pressoir » ainsi qu'au « Clos du Puits courbé ».

- Le clos du Pressoir (5 terrains à bâtir) est situé au nord de la rue des Rosiers.
- Le clos du Puits Courbé (4 terrains à bâtir et 8 logements individuels), est situé sur partie Sud de la rue des Rosiers.

Les permis d'aménager ont été accordés le 15 avril 2015.

Le permis de construire pour les 8 logements a été signé le 11 janvier 2016.

Le 8 décembre 2015, le Conseil Municipal a voté puis budgétisé l'enfouissement de tous les réseaux de la rue des Rosiers.

Le lancement des appels d'offre est en cours et le démarrage des travaux (voirie, enfouissement des réseaux, viabilisation des terrains) est prévu en octobre 2016.

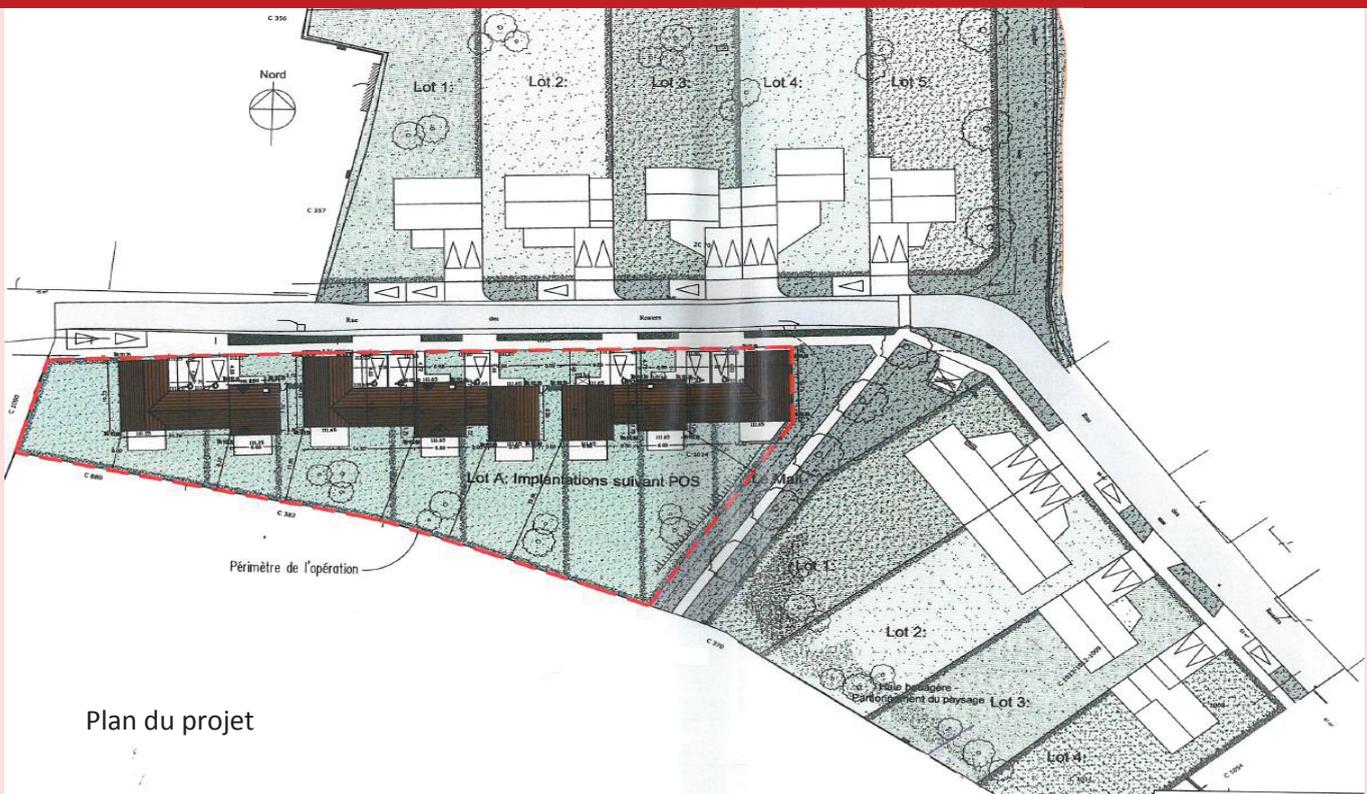
La commercialisation des terrains se fera au printemps 2017 et la livraison des logements individuels en fin d'année 2017.



Nouveau transformateur et permis d'aménager



Permis de construire



Plan du projet



Le Conseil municipal a décidé en septembre 2015 la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Qu'est-ce qu'un PLU ?

C'est un document de planification élaboré à l'initiative de la Commune et portant sur tout le territoire communal. Il a vocation à intégrer et à mettre en cohérence, dans une **réflexion d'ensemble**, tous les **projets d'aménagement intéressant la commune** : aménagement de l'espace, développement économique et commercial, préservation du cadre de vie, organisation des déplacements, préservation des terres agricoles et du paysage.

Son élaboration induit une concertation obligatoire (articles dans le bulletin municipal et/ou sur le site Internet de la commune, registre de concertation, documents relatant le contenu du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,...).

Pourquoi un PLU ?

C'est une obligation, car La loi ALUR prévoit la caducité des POS (Plan d'Occupation des Sols) pour les communes qui n'ont pas engagé une procédure d'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) avant le 31 décembre 2015.

De plus, le POS actuellement en vigueur n'est plus adapté aux évolutions constatées ces dernières années ce qui justifie pour partie l'élaboration de ce PLU. Si celui-ci correspond à une réalité communale, il devra néanmoins **respecter les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Thelle** et les différentes dispositions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme, d'économie, d'habitat et de protection de l'environnement.

Et concrètement ?

Le PLU se compose de plusieurs documents majeurs :

Un rapport de Présentation, qui contient un diagnostic et explique les choix retenus par la commune pour son développement futur.

Un projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les grandes orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

Des documents réglementaires garants de l'opposabilité du document lors de l'instruction du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable, lotissement,...). Cette partie réglementaire comprend **un règlement** et des documents graphiques (**zonages, Orientations d'aménagement et de Programmation**). Ils délimitent les **zones urbaines (U)**, les **zones d'urbanisation future (AU)**, les **zones agricoles (A)** et les **zones naturelles et forestières (N)**, et fixent les règles applicables dans ces différentes zones (occupation, hauteur, implantation, stationnement, etc...).

Où en sommes-nous ?

La commune vient de démarrer la **phase du diagnostic**. Elle permet de faire le point sur la situation économique, sociale et environnementale de la commune afin de déterminer les enjeux du territoire.

Le travail se poursuivra en collaboration avec les services de l'état et le bureau d'études VERDI (Choisi pour accompagner les élus durant la mission).

Dans le cadre de la concertation, **un registre sera disponible en mairie tout au long de la procédure d'élaboration du PLU**.

L'ensemble des documents relatifs au PLU seront disponibles à la consultation en mairie.



TEMPETE ET CHUTES DE NEIGE



Dans les champs

Les 7 et 8 février 2016, des vents violents ont occasionné de nombreux dégâts chez certains habitants, dans le village et sur la toiture de l'église.

Pour la commune, toutes les réparations ont été faites avant les chutes de neige du 7 mars qui ont cassé à nouveau de nombreux arbustes.



Toiture de l'église

CIVISME... RAPPEL



Nous vous rappelons les heures autorisées pour effectuer les travaux de jardinage et de bricolage bruyants (tondeuse, bétonnière,...) :

- du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

N'enfumez pas votre voisinage, il est interdit de brûler les déchets à l'air libre, un point propre est à votre disposition pour y déposer vos déchets gratuitement.

HORAIRES DU POINT PROPRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	9 h 00					9 h 30
	12 h 00					12 h 30
HIVER : NOVEMBRE À FÉVRIER						
APRES-MIDI	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
	17 h 00	17 h 00	17 h 00	17 h 00	17 h 00	18 h 00
ÉTÉ : MARS À OCTOBRE						
APRES-MIDI	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00	14 h 00
	18 h 00	18 h 00	18 h 00	18 h 00	18 h 00	18 h 00



Le coin des travaux !!!

L'église !

Installation de la grille de l'église



Remplacement de la rembarde du cimetière



Le point propre !

Remplacement de la clôture déteriorée





Le coin des travaux !!!

Elagage des arbres dangereux !



A l'école (avant)



A l'école (après)



Au gros poirier



A la maison du village (avant)



A la maison du village (après)

La maison du village!

Peintures du hall d'entrée



Avant / Après



Installation d'une alarme visuelle pour les malentendants.



Eau Potable

Comme vous avez pu le constater depuis quelques semaines Veolia Eau renouvelle les compteurs d'eau.

Pour votre
tranquillité

Le télé-relevé arrive chez vous.

Pour votre
confort

Le télé-relevé est une innovation de Véolia Eau qui permet de lire les compteurs d'eau à distance et de retransmettre les relevés de consommation par internet.

Comment ça marche?

Un module radio est installé sur le compteur d'eau. Il collecte vos relevés de consommation et les transmet journalièrement à un centre de traitement des données via un "répéteur" et un "concentrateur".

Ces informations vous sont ensuite retransmises par Internet ou par téléphone mobile. C'est un dispositif sans fil qui ne nécessite pas d'intervention dans votre logement.

Quels avantages pour vous?

➤ **Un meilleur service :**

Vous n'êtes plus dérangé lors des relevés de compteur.

Vous recevez une facture toujours basée sur votre consommation réelle et non plus estimée.

➤ **Un meilleur suivi :**

Vous connaissez votre consommation réelle au jour le jour et vous pouvez donc mieux la maîtriser.

À tout moment, vous pouvez consulter votre historique de consommation sur votre espace client Internet.

Veolia Eau détecte rapidement toute anomalie liée à l'état du compteur et vous alerte en cas de suspicion de fuite.

Vous vous demandez :

➤ **Combien cela va-t-il me coûter ?**

Le télé-relevé est une innovation prise en charge par votre service de l'eau. Vous n'avez donc rien à payer pour son installation et sa mise en œuvre.

➤ **Comment accéder à mon suivi de consommation sur Internet ?**

1) connectez-vous sur: www.service-client.veoliaeau.fr

2) laissez-vous guider pour créer votre espace client en quelques clics.

3) consultez votre historique de consommation à tout moment dans votre espace sécurisé.

➤ **Le traitement des données relevées automatiquement est-il conforme à la loi informatique et libertés ?**

Les informations relatives aux usagers sont confidentielles et exploitables uniquement par Veolia Eau. Pour votre information, dans le cas du télé-relevé, les données sont collectées sous forme d'index et de codes.

Pour Abbecourt, ce service devrait être opérationnel fin juin, vous serez averti par courrier de sa mise en fonctionnement.





CENTRE DE LOISIRS

☎ 03 44 89 29 70

VACANCES DE PAQUES

Il se passe de drôles de choses au Centre de Loisirs !

Le mardi 9 février, une horde de princesses et de pirates a envahi les lieux : musique à gogo, crêpes à volonté, c'était du délire !!!

Depuis, une rumeur circule : "on annonce le vendredi 8 avril une ruée vers l'or ! Dès le lundi 4 avril, des cowboys et des indiens devraient envahir le Centre, avant de se retrouver à Laigneville au Pawnee Ranch, le mardi 12 avril.



Carnaval !
9 février



Mardi 12 avril

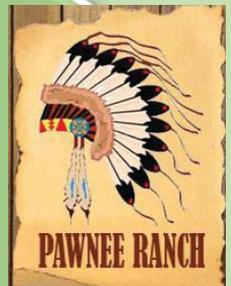
PAWNEE RANCH à Laigneville

- présentation pédagogique des chevaux et des poneys,
- animation équestre,
- visite des écuries, de la sellerie, du musée,
- jeux et concours de danse.

Départ : 8 h 30

Retour : 18 h 30

Pique-nique, boissons et goûter sont fournis.



Tu veux découvrir de nouveaux horizons ?

Il te suffit de remplir deux conditions :



- un **stetson** sur la tête,
- une paire de **santiags**.



Te voilà prêt à entrer dans le monde du Far-West !

Différentes activités (chants, danses) te permettront d'apprendre à connaître l'univers des cow-boys.

Le **vendredi 8 avril à 14 h 00** tu pourras participer à un grand jeu

LA RUÉE VERS L'OR !!!

Prépare ton cheval, ton colt et à très vite !



COMITÉ DES FÊTES



**Brocante
19^{ème} marché au boudin**

Dimanche 24 avril 2016

3 € le mètre (minimum 3 mètres)

Paiement à la réservation

Inscriptions avant le 18 avril au

☎ 03 44 89 28 13

ou

☎ 03 44 89 26 60

Buvette et Restauration sur place



Concert de fin d'année

le 17 juin à la Maison du Village

20 h 30



Programme d'Abbécourt Loisirs

Dimanche 24 avril de 9 h 15 à 11 h 45

RANDONNÉE NATURE

Rendez-vous sur le parking de la mairie

Dimanche 24 avril de 14 h 00 à 17 h 00

CLUB JEUX

Rendez-vous dans la salle derrière la mairie

A bientôt !

Plus d'informations sur :

<http://abbecourt-loisirs.over-blog.com/>

Ou par mail : abbecourt.loisirs@gmail.com

ABBECOURT LOISIRS... quelques photos...



Joueurs passionnés



Randonneurs intrépides

Une nouvelle association pour nos enfants !!!

A la demande des instituteurs du village, les représentants des parents d'élèves ont créé une association dans le but **d'organiser et d'animer des actions en faveur des enfants de nos écoles.**

Christine LAMASSET, Présidente de l'association APERPI (Association des Parents d'Elèves du Regroupement Périscolaire Intercommunal) et toute l'équipe vous présentent leurs prochaines actions :

- 24 avril : livraison de croissants à domicile,
- 11 juin : kermesse des écoles à Saint Sulpice.

Renseignements : aperpi60@gmail.com

L'équipe APERPI

Téléphone du Secrétariat de Mairie

09 62 60 44 03



www.abbecourt.fr

abbecourt.commune@orange.fr

Horaires habituels du Secrétariat de Mairie

<u>Lundi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Mardi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 45
<u>Mercredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 18 h 00
<u>Jeudi</u>	09 h 00 – 12 h 00
<u>Vendredi</u>	09 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15
<u>Permanence du Maire ou des adjoints</u>	
<u>Mardi</u>	17 h 15 – 18 h 45
<u>Samedi</u>	08 h 45 – 11 h 15 ou sur rendez-vous

Fermetures de Mairie : 6 et 7 mai 2016

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :**
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES
SFR : 10 23
Orange : 0 800 100 740
Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00
Free : 32 44

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

**GENDARMERIE NATIONALE
3 IMPASSE DES VIGNES
DE LONGVILLIERS 60430
NOAILLES ☎0344035517**

www.interieur.gouv.fr
@Place_Beauvau
www.facebook.com/ministere.interieur

ILS SONT NÉS

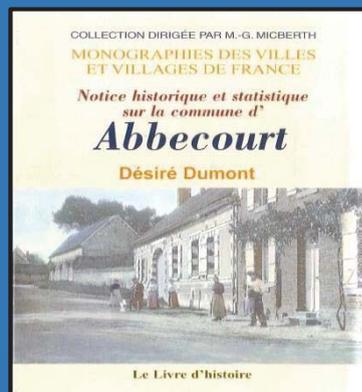
14 déc. 2015	Simon POUILLOUX
07 févr. 2016	Alice PISTILLI
20 févr. 2016	Falonne DORKEL
09 mars 2016	Eloïse VAYER

IL NOUS A QUITTÉS

16 jan. 2016	Jean CHALVIGNAC
--------------	-----------------

REMERCIEMENTS

Au Cabinet DUBOIS DU PORTAL pour avoir subventionné la totalité des coûts d'impression de ce "Coup d'œil d'Abbecourt".



Disponible en mairie
Prix public : 17 €

Collecte des déchets verts
à partir du 04 avril 2016
jusqu'au 02 décembre 2016

Contenants autorisés (non fournis) :

- Bacs roulants (sauf bacs de tri)
- Poubelles en plastique avec poignées
- Sacs en papier ou sacs réutilisables

Communauté **Pays de Thelle** Communes

Rédaction : Membres de la Commission Communication & Information et Responsables des Associations

Mise en page : Ginette THOMAS et Christophe BONTEMPS



ACHAT VENTE
INVESTISSEMENT

Appartement, Maison
Terrain, Immeuble

Etude Personnalisée de votre projet

Estimation gratuite
Choix des biens et étude du projet
Montage & Financement
Recherche de Locataire

dp
Patrimoine Conseil



NOUS CONTACTER

DP PATRIMOINE CONSEIL
19 RUE VILLIERS DE L'ISLE ADAM
60000 BEAUVAIS

www.dp-patrimoine-conseil.fr

dp.patrimoine.conseil@orange.fr

EMILE DUCARIN
03 44 11 15 67

YOANN GOUCHET
06 16 08 74 25



Syndic de Copropriétés

GESTION LOCATIVE
LOCATION

Appartements, Maisons
Garages, Parkings
Locaux commerciaux, Locaux professionnels

Recherche de locataires
Suivi de travaux
Garantie des loyers impayés

Cabinet
Dubois - du Portal



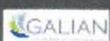
NOUS CONTACTER

CABINET DUBOIS-DU PORTAL
19 RUE VILLIERS DE L'ISLE ADAM
60000 BEAUVAIS

www.dubois-du-portal.com

locations@dubois-du-portal.com

03 44 114 115



Administrateur de Biens